



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL  
PROCES VERBAL DU 04/04/2023  
**COMMISSION DES JEUNES**

**SOUS RESERVE D'HOMOLOGATION**

**Présents** : Mmes Lucas Nathalie, Boesso Christiane - MM. Latournerie Nicolas, Guijarro Antoine, Simon Fabrice, Lucas Serge, Trely Jean-Michel, Marques Manuel, Lalanne Joël

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art.19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U14, U15, U17, U19, U13F, U14F, U14F-17F et le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution et sera retournée à [competitions@gironde.fff.fr](mailto:competitions@gironde.fff.fr) sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

Ordre du jour :

- 1/ Point sur les championnats garçons et filles
- 2/ Présentation des nouveaux championnats féminins pour la saison 2023/2024

1/ Point sur les championnats jeunes garçons et filles

Chaque référent de catégorie fait un point sur le déroulement des championnats à date, avec les matchs en retards et reprogrammer.

Les membres de la commission ont passé en revue tous les matchs concernés par des dossiers de disciplines et de litiges afin d'avoir une vision sur les matchs susceptibles d'être à reprogrammer après le rendu des attendus par les commissions concernées.

2/ Présentation des nouveaux championnats féminins pour la saison 2023/2024

Le responsable des compétitions jeunes féminines a présenté aux membres de la commission les nouvelles modalités des championnats féminins pour la saison prochaine.

En Gironde pour la saison 2023/2024 il y aura :

- Championnat U13F à 8
- Championnat U15F à 8 et à 11
- Championnat U18F à 8 et à 11



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL  
PROCES VERBAL DU 04/04/2023  
**COMMISSION DES JEUNES**

- Championnat U14F/U17F à 8 uniquement

La saison prochaine, nouveauté :

- Fin des engagements en U15F et U18F à 11 auprès de la ligue. Toutes les équipes souhaitant évoluer dans les championnats à 11, devront s'engager en district pour la première phase de brassage. Il y aura des championnats en 2 phases avec l'accession d'une ou plusieurs équipe(s) en ligue à la fin de la première phase, pour participer à la seconde phase Elite LFNA.
- Autorisation de faire jouer 3 U15F dans le championnat U18F

Une prochaine réunion est programmée le 25 avril pour parler de l'évolution des championnats jeunes garçons.

Nicolas Latournerie  
Président de la commission jeunes